

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
**JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.**  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur... 18 fr. » c. Poste 24 fr. » c.  
 Six mois, — 10 — — 13 — »  
 Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (service d'été, 18 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 19 minutes du matin, Poste.  
 6 — 37 — — Direct.  
 9 — 04 — — Omnibus.  
 4 — 35 — — soir, Express.  
 7 — 11 — — Omnibus.  
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
 7 — 52 — — Omnibus-Mixte.  
 9 — 50 — — Express.  
 4 — 54 — — soir, Direct.  
 5 — 47 — — Omnibus.  
 9 — 57 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces... 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames... 30 —  
 Dans les faits divers... 50 —  
 Dans toute autre partie du journal... 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

**PRISE DE PUEBLA.**

Le ministre des affaires étrangères a reçu, jeudi soir, de M. de Montholon, consul général de France, à New-York, la dépêche suivante: « New-York, 1<sup>er</sup> juin.

» Nouvelles de la Havane et de Vera-Cruz. Puebla est à nous. Ortega s'est rendu, sans conditions, avec 18,000 hommes. (Moniteur). » MONTOLON. »

**On lit dans la France :**

La nouvelle de la prise de Puebla est un fait d'une très-haute importance, et cette nouvelle a produit sur l'esprit public une impression profonde. La reddition de Puebla couronne noblement les efforts héroïques de nos vaillants soldats, et la France entière applaudit à ce triomphe qui porte nos aigles victorieuses sur les murs de la ville conquise, triomphe d'autant plus précieux qu'il a été moins chèrement acheté, et que le général Ortega, acculé dans ses derniers retranchements, à bout de lutttes et de résistance, a dû se rendre sans conditions, avec toute la garnison placée sous ses ordres.

A l'heure où nous écrivons, le canon des Invalides annonce aux échos de Paris ce triomphe national.

On annonce que la garnison mexicaine qui a été faite prisonnière à Puebla va être internée à la Martinique.

**AFFAIRES DE POLOGNE.**

On lit dans la Presse de Vienne du 11 juin:

L'adhésion de l'Autriche aux propositions des puissances occidentales peut être considérée comme certaine. Le cabinet de Vienne ne paraît pas, toutefois, avoir adhéré sans conditions. Il aurait proposé quelques amendements au programme relatif à une représentation nationale et à une administration autonome de la Pologne, en se basant sur cette considération que l'Autriche ne peut pas proposer à la Russie des concessions allant au-delà de celles qu'elle peut faire elle-même à la Hongrie.

La Gazette du Danube constate l'obligation pour le cabinet de Vienne de persister dans son action modératrice et pacifique, à cause de sa position délicate entre les partis extrêmes.

La Gazette de Spener annonce que sur les instances répétées de l'archevêque de Posen et de Guesen, le pape a ordonné qu'un grand jubilé fût célébré dans le diocèse de Posen, du 20 juin jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, en commémoration de l'anniversaire millénaire de l'avènement de Piast et de l'introduction du christianisme dans ces contrées par saint Cyrille et saint Methodius.

D'après la Gazette de Dantzig du 10, on aurait soustrait à la Banque de Varsovie des valeurs pour trois millions et demi de roubles, principalement en bons de nantissement. — Havas.

Les lettres de Constantinople, du 4, disent que la nomination de Fuad Pacha au poste de grand vizir, a été bien accueillie par le commerce européen.

Les ambassadeurs des puissances étrangères ont décidé dans une réunion récente, l'envoi d'une Note collective demandant que le divan se hâte de payer les indemnités dues aux familles des victimes de Syrie. Le ministre d'Autriche ayant contesté au ministre d'Italie le droit de prendre part à la conférence, Sir Bulwer a soutenu la réclamation du ministre d'Autriche. On a décidé d'en référer aux grandes puissances.

L'ambassadeur de France a demandé des instructions à son gouvernement sur la question des couvents grecs dans les principautés Danubiennes.

Un envoyé égyptien est venu soumettre à l'approbation du Sultan les arrangements relatifs au canal de Suez, conclus entre le vice-roi et M. de Lesseps. — Havas.

Un télégramme de New-York, du 1<sup>er</sup> juin, mande que les fédéraux ont donné trois fois l'assaut à Wicksburg et trois fois ils ont été repoussés. Le dernier assaut dirigé par Sherman, à la tête de 20,000 hommes, a coûté aux assaillants 600 tués et beaucoup de blessés. On assure que Johnson est derrière l'armée fédérale avec 15,000 hommes. — Havas.

On a reçu par Trieste, des nouvelles de Hong-Kong du 29 avril :

Il n'y a pas encore de réponse à l'ultimatum adressé par l'Angleterre au gouvernement du Japon. Le Tai-koun (souverain temporel) a

fait un voyage à Zako où on lui a envoyé l'ultimatum.

Le gouverneur japonais de Kanogowa a déclaré à l'amiral anglais que le gouvernement était trop faible pour pouvoir punir le prince Shiman, de Zabaro, l'assassin de l'anglais Richardson. Le gouverneur a conseillé à l'amiral de mettre sous séquestre les îles de Loutchou, appartenant au fils de ce prince. Les Anglais se sont déjà emparés d'un bateau à vapeur appartenant à Shiman.

Aux dernières Jates, il y avait à Yokohama huit bâtiments anglais, et on en attendait cinq autres. On a prévenu les sujets britanniques résidant au Japon d'avoir à prendre des mesures de précaution. — Havas.

En attendant que nous possédions le résultat complet et officiel du dépouillement du scrutin, on lira avec intérêt l'article suivant de l'Opinion nationale.

A Brest, l'opposition a réuni 11,400 voix contre 14,410 données à l'administration; — à Château-Gontier, celle-ci en avait 11,000 contre 8,000; — à Cholet, 17,200 contre 11,700; — à Vitré, 18,600 contre 15,700; — à Redon et Monfort, 17,000 contre 11,000; — à Vervins, 23,800 contre 12,000; — à Mulhouse, 12,147 contre 11,507; — à Agen, 15,127 contre 10,328; — à Metz, 17,000 contre 11,000; — à Tours, 11,000 contre 7,500; — à Saint-Etienne (1<sup>re</sup> circonscription) 10,728 contre 8,957; — à Lille, (3<sup>e</sup> circonscription), 18,000 contre 13,000; — à Valenciennes, 13,000 contre 12,000; — à Niort, (2<sup>e</sup> circonscription) 10,672 contre 10,419; — à Périgueux,

**FEUILLETON.**

**LE DERNIER AMOUR.**

(Suite.)

XV.

Andrézy, tel est le nom du village où se réfugièrent Micheline et Pascal. Situé au confluent de la Seine et de l'Oise, orné d'élégantes habitations, ce village s'adosse contre un coteau chargé de vignes et couronné de bois. La rivière coule à ses pieds entre les roseaux et les iris, et la forêt de Saint-Germain lui dessine un vaste horizon. C'est une campagne pleine de coquetterie et de grâce, surtout à cause des îles bocagères, élyséennes, dont elle est traversée dans toute sa longueur.

Nos fugitifs s'installèrent dans un joli chalet ayant un jardin qui descendait en pente douce vers les bords de la Seine. Ils s'habituaient vite à cette retraite. Il y avait là une terrasse où Micheline aimait à passer ses heures de solitude et de rêverie. Cette terrasse, à demi cachée dans une épaisse charmille, voyait serpenter au loin les capricieuses méandres du fleuve et frissonner à la brise les peupliers et les saules des îles luxuriantes de

ce site charmant. De ce point de vue on assistait au spectacle d'une navigation pittoresque. Toute une flottille de bateaux à vapeur et de chalands animait ces tranquilles perspectives, et Micheline s'intéressait à cette activité; son âme avait à la fois besoin de distraction et d'isolement.

Car, il faut bien le reconnaître, elle avait beau s'envelopper de calme et de sérénité, un chagrin invincible la minait sourdement. Ce chagrin se révélait, en dépit d'elle-même, sur ses joues amaigries et pâles, dans ses yeux sans rayons et sans sourires. On eût dit qu'elle s'en allait en langueur, quoique jamais elle ne se plaignît et qu'invariablement elle se montrât douce, aimable et satisfaite.

Pascal et la comtesse s'inquiétaient-ils de la voir si changée, elle se hâtait de les tranquilliser. Mais les jours s'écoulaient sans qu'aucune amélioration se produisît dans son état. C'est que, si sa volonté était forte, la nature était encore plus forte que sa volonté.

Un matin Pascal lui annonça que le contrat de mariage était préparé et qu'on le signerait le lendemain chez le notaire d'Andrézy.

— Fort bien, répondit-elle d'un air souriant.

— Dans quinze jours nous serons reçus à la mairie et à l'église du village, reprit Kersaint.

Cette nouvelle ne parut pas émouvoir Micheline. Seulement une aiguille avec laquelle elle cousait se cassa entre ses doigts.

— Ainsi, vous ne faites aucune objection, chère enfant? ajouta Pascal.

— Aucune.

— Demain et dans quinze jours vous serez prête à m'accompagner?

— Je serai prête, répondit-elle avec fermeté.

Kersaint fixa sur elle un regard pénétrant. Il crut la voir tressaillir et soupirer.

Un moment après il sortit sans but, sombre et soucieux. Il rencontra la comtesse, qui arrivait de Paris.

— Pourquoi cet air sinistre? lui demanda-t-elle avec empressement.

— Parce que Micheline n'est pas heureuse.

— Elle se montre cependant très-résolue.

— Oui, à force de résignation, sans doute, mais elle change à vue d'œil.

— La perspective du mariage trouble toujours un peu les jeunes filles.

— Est-ce bien cela? Hélas j'en doute.

— Que supposez-vous donc?

— Je suppose que Micheline, comme l'enfant spartiate, ne doit son calme qu'à son énergie, et que sa poitrine saigne invisible sous la morsure d'un amour

caché.

Mme Angèle avait elle-même conçu ce soupçon. Elle devint pensive et garda le silence.

Ils arrivèrent au chalet et parcoururent le jardin en cherchant Micheline.

— Elle doit être sur la terrasse du bord de l'eau, dit Pascal.

Ils traversèrent une pelouse qui amortit le bruit de leurs pas, et ils parvinrent à l'entrée de la charmille. Ils allaient s'y engager, lorsque Kersaint arrêta vivement la comtesse.

— Qu'y a-t-il? demanda celle-ci à voix basse.

— Silence, écoutons! répondit Pascal.

Aucun souffle n'agitait l'air, pas une feuille ne remuait aux arbres, les oiseaux avaient émigré dans les champs; seule, la rivière gazouillait en jouant avec les cailloux et les roseaux. Mais cette mélodie du flot chanteur n'empêchait pas de saisir au passage le murmure d'une voix bien connue de Mme Angèle et de Kersaint.

Micheline, en effet, était sur la terrasse; elle tenait entre ses doigts charmants un objet bizarre de forme et de couleur, une rose de Provins toute flétrie, mais tout entière comme si elle sortait d'un herbier.

— Pauvre fleur fanée! disait la jeune fille en la considérant avec une mélancolie pleine de larmes, il faut maintenant nous séparer! Oui, l'heure des adieux est

14,000 contre 11,500; — à Grenoble, 19,000 contre 16,500; — à Vienne, 19,000 contre 10,000; — à Milhau et Saint-Affrique, 15,000 contre 12,000; — à Libourne, 16,000 contre 1,000.

Nous pourrions multiplier ces faits à l'infini.

Passons au second point, concernant les votes particuliers des villes. A Alais et Nîmes, le candidat du gouvernement, M. Deveau de Robiac n'a obtenu que 1,497 voix, tandis que ceux de l'opposition en réunissaient 5,184; Abbeville donnait 2,135 suffrages à M. Callaud, non-officiel, contre 1,551 exprimés en faveur de M. Séneca, appuyé par la préfecture. M. Aimé Gros, candidat officiel de la 2<sup>e</sup> circonscription du Haut-Rhin, ne pouvait réunir à Mulhouse que 2,050 voix, tandis que M. Albert Tachard, candidat opposant, en obtenait 7,793. De tels chiffres ont leur éloquence.

A Libourne, la disproportion est plus considérable encore, M. Arman, député sortant, n'a pu opposer à M. le duc Decazes, qui voyait 2,289 suffrages se porter sur son nom, que 320 voix. M. Fourneyron, qui n'a eu, dans la 1<sup>re</sup> circonscription de la Loire, que 1,321 voix de moins que M. Francisque Balay, obtenait à Saint-Etienne même 5,700 voix contre 785 seulement données à son concurrent. M. Thourrel, qui a échoué dans la circonscription de Vaucluse, a réuni à Avignon le même nombre de suffrages que M. Pamard, l'accadémicien, tandis qu'à Carpentras il avait une majorité de 600 voix.

Marseille et Aix ont donné à M. Thiers 6,000 suffrages contre 4,575 à M. Bournat. Les trois cantons de Brest, *intra* et *extra muros* ont porté 4,956 voix sur M. de Gasté, et 506 sur M. Kéranou, tandis que M. Conseil, candidat officiel, qui l'a emporté grâce au vote des populations rurales, n'y obtenait que 1,541 voix. A Grasse, le docteur Mauré, qui luttait contre M. Masséna, candidat officiel, obtenait une majorité de 2,150 voix contre 567. M. Baze, à Agen, réunissait 1,578 voix contre 1,550 données à M. Noubel. Grenoble a donné environ 2,000 voix de plus à M. Casimir Périer qu'à M. Rôyer; il en a été de même à Metz, où l'opposition, représentée par MM. Barral, Halphen et Sers, groupait 4,500 suffrages contre 2,400 donnés au candidat officiel, M. le colonel Henocque.

Nous trouvons que, dans le Doubs, les deux candidats de l'opposition réunissaient 11,500 contre 20,500 donnés au candidat officiel de la 1<sup>re</sup> circonscription, tandis que dans la seconde, M. de Mérodes obtenait 12,500 suffrages contre 21,000 exprimés en faveur de son concurrent patronné.

C'était mieux à Rouen, où les candidats non officiels pouvaient opposer 10,000 voix aux 11,000 du candidat de la préfecture.

A Elbeuf, l'opposition rallie 10,500 voix, et

le candidat officiel ne l'emporte que de 2,000 voix environ.

Dans la Haute-Loire, M. de Flahga succombe honorablement avec près de 12,000 voix, tandis que M. de Romeuf en recueille 15,000 avec l'aide de la préfecture.

De même, dans l'Aube, où M. Lignier peut opposer aux 20,000 voix du candidat ami, près de 14,000 suffrages exprimés en sa faveur.

Dans le Nord, M. Emile Fiamant peut encore être fier de sa défaite, puisqu'il a obtenu 12,500 voix contre 18,000, et que, dans la ville même de Lille, il a réuni une majorité de 8,500 voix, tandis que M. Desrotours n'en avait que 3,090; là encore ce sont les campagnes qui ont renversé le vote de la ville.

A Dijon, la minorité obtenue par M. Magnin Philippon était de 11,000 voix, chiffre assez respectable, et à Châtillon-Semur, l'opposition réunissait près de 10,000 suffrages.

Schelestad a donné à M. Hallez-Claparède 14,704 voix contre 14,921 à M. Zorn de Bulach qui, on le voit, ne l'emporte que de 127 voix.

Comme nous le disions hier, dans un grand nombre de cas, les villes ont donné la majorité aux candidats opposants; dans les cantons nord et ouest de Nancy, M. Tournault, candidat de l'opposition, réunissait 1,055 suffrages, tandis que M. Drouot, candidat officiel, n'en avait que 525; il en était de même dans le canton est, où M. d'Adelsward a pu opposer 1,956 voix à M. Buquet, qui n'en a réuni que 1,155.

A Auch encore, 1,222 suffrages se portent sur M. Léonce de Lavergne, alors que M. Belliard, candidat officiel, n'en a que 934.

Ces chiffres, nous le répétons, ont leur éloquence, mais il en est dont l'importance n'est pas moins grande. Qu'on nous permette quelques rapprochements.

En 1857, M. Balay obtenait à Saint-Etienne 13,214 voix contre 7,218 données à M. Pelletan; en 1863, M. Balay n'a été nommé que par 10,278 suffrages, tandis que M. Fourneyron en obtenait 9,000.

Dans le Doubs, M. de Montalembert n'obtenait, en 1857, que 1,578 voix; en 1863, il en réunissait près de 10,000.

En 1857, M. Hénon était élu à Lyon par 12,000 voix; il l'est, en 1863, par près de 21,000.

M. Dulamon, candidat opposant, n'obtenait dans les Landes, en 1857, que 7,200 voix, tandis qu'en 1863, M. Victor Lefranc en a réuni plus de 13,000.

La 4<sup>e</sup> circonscription de l'Isère, qui ne donnait en 1857, que 5,000 voix à M. Ponsard, en a accordé cette fois 10,000 à M. Briller.

Les deux candidats opposants de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Seine-Inférieure ont réuni, en 1863, 10,000 suffrages, tandis qu'en 1857, M. Demasson n'en obtenait que la moitié.

Si, de plus, les feuilles officieuses veulent bien réfléchir qu'aux élections des 31 mai et 1<sup>er</sup> juin, soixante circonscriptions environ n'avaient aucun candidat opposant, elles se rendront compte aisément que leur victoire a été beaucoup plus facile à la fois et moins complète qu'elles semblent disposées à nous le faire croire. L'opinion publique ne prendra pas le change à cet égard. Elle sait à quoi s'en tenir et elle est suffisamment convaincue que jamais manifestation plus éclatante ne s'est produite en faveur de la liberté que nous réclamons tous, en faveur du couronnement de l'édifice que tous nous attendons. — A Pougis.

La Gironde a reçu le Communiqué suivant :

Depuis un mois, la Gironde se livre contre le gouvernement de l'Empereur à des attaques passionnées, systématiques et de mauvaise foi.

L'administration n'y a répondu que par quelques Communiqués, et a même toléré qu'on discutât ses communiqués, ne voulant pas qu'on pût mettre en doute, pendant la période électorale, son respect pour la liberté de discussion, si exagérée qu'elle pût être.

La Gironde n'a tenu aucun compte de cette modération et de cette bienveillance.

Il y a deux jours, l'administration déclarait que non-seulement le gouvernement n'avait pas augmenté d'un centime les contributions directes, mais qu'il avait au contraire dégrèvé l'une d'elles, la contribution foncière, de 28 millions.

Eh bien! la Gironde ose aujourd'hui affirmer « que sans calamité, en grande prospérité publique, le contribuable paye sous l'Empire, en deux ans, un impôt de 45 centimes que la République lui avait réclamé en une seule fois, temporairement, avec cette différence que la valeur territoriale augmentant en raison directe de la prospérité commerciale et industrielle jointes à la parfaite sécurité dont nous jouissons, les contributions publiques et autres doivent nécessairement s'accroître en raison directe de cette plus-value territoriale. »

Ainsi, quand il n'a pas été ajouté un centime aux contributions directes, quand une de ces contributions a été dégrèvée de dix-sept centimes, la Gironde, malgré le communiqué qu'elle a reçu il y a deux jours, ose dire que sous l'Empire les contribuables payent comme sous la République, l'imposition des 45 centimes encore accrue par la plus-value territoriale!

Cette assertion n'est pas seulement une manœuvre électorale au profit de la candidature de son rédacteur en chef, c'est une audacieuse et perfide calomnie contre laquelle l'administration proteste énergiquement, tout en se réservant le droit d'examiner, lorsque la lutte électorale sera terminée, ce qu'il lui conviendra

de faire en présence de cette inqualifiable agression.

(Communiqué.)

Le rédacteur en chef de la Gironde fait suivre ce communiqué des lignes suivantes :

En présence des menaçantes perspectives que nous fait entrevoir le communiqué qu'on vient de lire, il faut renoncer à continuer dans ce journal la polémique engagée au sujet de ma dernière circulaire.

Nous ne voulons pas nous livrer ici à d'inutiles appels en faveur de l'équité, de l'impartialité et de la liberté électorale. Nous sommes sous le coup du décret de 1852 : subissons sa loi. — A. Lavertujon.

## Nouvelles Diverses.

On annonce, comme devant paraître très-prochainement au *Moniteur*, le décret qui nomme le président et les vice-présidents du Corps législatif.

M. le duc de Morny sera maintenu dans ses hautes fonctions de président de la Chambre.

M. Schneider et M. Vernier sont nommés vice-présidents.

M. Vernier remplace M. Réveil, élevé à la dignité de sénateur.

— Une loi rétablissant la peine du fouet, en Angleterre, en matière criminelle, pour les crimes contre les personnes, vient d'être accueillie favorablement par le Parlement en dépit de la résistance du gouvernement et des juriconsultes.

Le cabinet anglais se propose de terminer la session du Parlement dans la dernière semaine de juillet.

— On écrit de Londres, que le mariage de la princesse Hélène, troisième fille de S. M. la reine d'Angleterre, avec le nouveau roi des Grecs, vient d'être décidé. Les deux familles ont donné leur consentement à cette union.

— Les journaux de Turin annoncent que les négociations pour le traité de commerce anglo-italien sont terminées et que le traité a dû être signé le 11 juin.

— On écrit d'Athènes, le 26 mai, au *Petit Journal* :

Au commencement de la séance d'hier, le bruit s'était répandu dans l'Assemblée que la salle était minée.

Quoique les représentants eussent fait bonne contenance, tous cherchaient visiblement des prétextes pour s'absenter, quand un plaisant s'écria : le feu est mis!

Aussitôt l'assemblée se lève, se précipite (le plaisant compris), enfonce les portes, pour fuir plus vite, pendant qu'un seul député, M. Mavromichalis (un Spartiate), ayant saisi par le collet ses deux voisins, qui se laissaient retenir de très-mauvaise grâce, criait d'une voix tonnante : Honte, honte sur vous!

venue. Te conserver désormais serait une faute, une impardonnable faute. Ah! je l'ai déjà gardée trop longtemps, chère relique! Plus sévère envers moi-même, je l'eusse détruite le jour où je l'ai reçue. Mais je n'en ai pas eu le courage. Mon âme, hélas! n'est pas une urne où brûle le pur encens de la vertu!...

... Quand Flavien l'a donnée à moi, ô ma rose aimée! poursuivit-elle, je t'ai regardée comme une promesse de notre union prochaine. Mais les présages sont menteurs, et tu me frôpais avec ton odorante caresse et ton sourire épanoui! Dans quelques jours je serai la femme d'un autre. J'aurai rempli un impérieux devoir, car la reconnaissance est encore plus sacrée que l'amour!...

... Allons! pauvre fleur fanée! ajouta-t-elle avec un sanglot contenu, laisse-moi t'effleurer de mes lèvres une dernière fois! puis je disperserai impitoyablement tes feuilles jaunies, et le flot qui coule à mes pieds les entraînera vers l'abîme, comme la destinée emporte nos plus doux rêves de bonheur!...

Une brise légère qui soufflait en ce moment dispersa sur le fleuve les pétales aussi légers que des ailes de papillon.

Comme Micheline achevait le sacrifice, elle vit un jeune homme qui fixait sur elle un regard plein d'amertume et de désolation.

C'était Flavien.

Elle poussa un cri, chancela et s'évanouit.

### XVI.

La cause de cet évanouissement n'avait échappé ni à Pascal ni à sa compagne. Ils avaient reconnu Flavien au moment même où celui-ci s'arrêtait sur la rive.

S'élançant au secours de Micheline et la ranimer, ce fut pour eux l'affaire de quelques minutes. Avant qu'elle eût rouvert les yeux, avant que la lumière de l'intelligence eût pénétré dans son esprit, Pascal dit à la comtesse d'un ton qu'il s'efforçait de rendre calme :

— Je vous laisse près d'elle, madame; je serai bientôt de retour.

D'un coup-d'œil rapide, Mme Angèle examina la berge du fleuve. N'y remarquant plus personne :

— Où allez-vous? demanda-t-elle avec anxiété.

— Parler à Flavien.

— Ah! prenez garde, mon ami!

— Soyez tranquille, madame, vous serez contente de moi.

— Allez donc, et que Dieu vous inspire!

Il ouvrit une grille pratiquée dans le mur du jardin et disparut.

Micheline achevait de recouvrer ses forces; sa pensée engourdie reprenait son élasticité. Elle se rendit compte

de sa situation, et le souvenir de Flavien lui jaillit au cerveau.

— Est-ce qu'il est parti? demanda-t-elle avec agitation.

— Qui donc? dit la comtesse, qui ne trouvait pas la question assez précise.

— Lui!... lui!... Flavien!... Il était là, sur le bord de l'eau.

— Je ne vois personne.

— Hélas! comment a-t-il pu découvrir notre retraite?... Ah! s'il savait!...

— Quoi donc?

— Oh! rien!... rien, madame!... J'ai hâte que ma destinée s'accomplisse; qu'une union irrévocable fixe ma vie!... Peut-être alors me sera-t-il permis de vivre en paix!...

Et elle ajouta imperceptiblement :

— Surtout avec mon cœur!

— Calmez-vous, cher ange! murmura Mme Angèle en l'embrassant. M. Flavien se lassera bientôt de ses inutiles poursuites. Il réfléchira qu'il joue là une partie à la fois blâmable et dangereuse.

Micheline tressaillit.

— Dangereuse! répéta-t-elle avec effroi. Oui, oui, bien dangereuse! car, si M. Pascal apprenait que l'imprudent est ici, il en résulterait sans doute des mena-

ces, des provocations, que sais-je! Ah! par pitié! madame, gardez bien le secret!

— Comptez sur ma prudence, répondit la comtesse, qui lui cachait la vérité pour ne pas redoubler sa frayeur.

— Oh! j'y compte!... Mais où donc est notre ami?

— Au village. Il ne peut tarder à revenir.

— Ah! pourvu qu'il n'arrive pas malheur! Je tremble.

Mme Angèle promit d'intervenir au besoin et de conjurer tout fâcheux événement. Quelque hasardée que fût cette promesse, elle réussit à rassurer la jeune fille. Son exaltation tomba rapidement; une douce langueur se répandit sur ses traits, et elle retrouva bientôt une partie de son courage et de sa résolution.

Pascal rentra tard au chalet. Il était très-pâle, mais très-calme. Sa physionomie avait une expression de mélancolie et de grandeur qui frappait. Son front semblait être plus large, sa bouche plus sérieuse, son regard plus profond, sa démarche plus imposante. Il y avait là comme un reflet saisissant de l'âme et comme une transfiguration.

(La suite au prochain numéro.)

M. Tricoupi, gros et court, avait été un des plus prompts; malheureusement ses forces trahirent son ardeur; renversé presque aussitôt, il disparut, et tous ses collègues, sans distinction d'opinion, lui avaient passé sur le corps quand il se releva.

La queue des fuyards sortait encore par un côté de la salle quand la tête reparaisait par l'autre: c'était la première fois que l'Assemblée s'était prononcée avec cette unanimité.

Quand le calme fut rétabli, le président, avec une nuance d'ironie qui ne fut généralement pas saisie, proposa de décréter des éloges aux dames qui n'avaient pas quitté leurs tribunes.

Quelqu'un objecta, mais sans succès, que les issues ayant été violemment obstruées par les hommes, les femmes n'auraient pu fuir.

La motion fut votée avec un parfait sérieux, et je ne doute pas qu'il se trouve bientôt un écrivain grec pour citer cette preuve de la vaillance naturelle aux femmes hellènes.

La conduite de M. Mavromichalis a été généralement considérée comme blâmable, attendu, disait-on judicieusement, que si le feu avait réellement été mis à une mine, ce représentant aurait infailliblement sauté.

— Sur leur voyage scientifique, M. Barry et le célèbre docteur Livingstone ont fait l'importante découverte de la *Revalessière*, délicieux aliment éminemment réparateur, qui a opéré 60,000 guérisons sans médecine et sans purger. Elle économise mille fois son prix en d'autres remèdes, rendant la parfaite santé des organes de digestion, des nerfs, poumons, foie et membrane muqueuse, aux plus épuisés même, dans les mauvaises ou laborieuses digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bourdonnement aux oreilles, acidité, pituite, nausées et vomissements même en grossesse, douleurs, aigreurs, crampes, et spasmes d'estomac, insomnies, toux, oppression, asthme, bronchite, phtisie (consommation), dartres, éruptions, mélancolie, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, catarrhes, hystérie, névralgie, vice du sang, la fleur blanche, les pâles couleurs, hydroisie, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

*Extraits de 60,000 guérisons.* — N° 52,081: M. le duc de Pluskow, maréchal de cour, d'une gastrite. — N° 58,604: M. Dedé, 13, rue Duvivier, Paris, d'une gastralgie qui avait résisté à tout traitement médical. — N° 60,416: M. le comte Stuart de Decies, pair d'Angleterre, d'une dyspepsie (gastralgie) avec toutes ses misères nerveuses, spasmes, crampes, nausées. — N° 48,842: M<sup>me</sup> Marie Joly, de 50 ans de constipation, indigestion des nerfs, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 57,915: « Si j'étais l'Empereur, j'ordonnerais que tous les soldats affaiblis en fissent usage. — Chevillon, officier de santé. » — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT STREET, LONDRES; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharmacien; PASQUIER, pharmacien; COMMON, rue Saint-Jean, 23; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (359)

## Chronique Locale.

Hier, à l'occasion de la prise de Puebla, les rues de Saumur se sont pavoisées, et le soir les édifices publics ont été illuminés. A huit heures, la violente tempête qui règne depuis trois jours s'est calmée et la pluie a cessé. Aussitôt les promeneurs sont devenus plus nombreux, un certain entrain animait toute la ville, et les cris et les chants mêlés aux détonations de pétards, au feu des fusées, exprimaient les sentiments patriotiques de notre population.

Honneur à notre brave armée! rien n'arrête son élan: Sébastopol, Solferino, la Syrie, la Chine et le Mexique, sont les quatre points du monde où les enfants de la France se sont couverts de gloire, et où nos généraux et nos officiers ont fait preuve d'autant de talent que de courage. Grâce à tous ces braves, nos couleurs nationales flottent aujourd'hui aux deux extrémités de la terre.

Nous publions aujourd'hui, d'après le procès-verbal du recensement général des votes, le relevé, par commune, des votes des 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 1863, dans la 3<sup>e</sup> circonscription électorale comprenant notre arrondissement, et le canton de Thouarcé.

COMMUNES.	ÉLECTEURS inscrits.	VOTANTS.	M. LOUVET.	M. DE FOS.
<b>Canton de Doué.</b>				
Brigné,	174	91	91	»
Concourson,	250	195	188	7
Denezé,	237	165	153	12
Doué,	955	617	514	99
Douces,	358	255	240	15
Forges,	61	53	51	2
St-Georges-Châtel.	285	160	117	43
Louresse-Rochem.	261	189	187	2
Martigné-Briand,	610	148	142	5
Meigné,	94	65	60	3
Montfort,	50	46	46	»
Soulanger,	278	134	132	2
Les Verchers,	486	247	243	4
Les Ulnes,	199	181	181	»
<b>Canton de Gennes.</b>				
Ambillou,	299	219	216	3
Chemellier,	179	111	84	14
Chenehutte-l.-Tuf.	287	172	158	34
Contures,	193	89	81	8
Gennes,	498	262	111	148
S.-Georges-le-Th.	512	228	220	8
Greziille,	212	146	131	12
Louerre,	244	203	194	9
Noyant,	67	60	57	3
Trèves-Cunault,	256	95	65	30
<b>Canton de Montreuil-Bellay.</b>				
Antoigné,	196	118	100	6
Brézé,	280	182	177	5
Brossay,	78	75	71	4
Cizay,	187	131	127	2
Coudray-Macouard,	289	223	176	43
Courchamps,	157	144	140	4
Cyr-en-Bourg (Saint)	278	189	150	59
Epieds,	260	165	155	9
Just-sur-Dives (Saint),	136	90	83	7
Macaire-du-Bois (St.),	209	168	168	»
Méron,	192	87	83	»
Montreuil-Bellay,	628	385	344	16
Puy-Notre-Dame (le),	518	416	409	7
Vaudelnay-Rillé (le),	417	265	257	7
<b>Canton de Saumur, N.-E.</b>				
Allonnes,	679	505	473	31
Brain-sur-Allonnes,	446	305	271	32
Breille (la),	147	124	122	»
Neuillé,	250	179	156	22
Varennes-s.-Mont.	732	472	461	11
Villebernier,	398	201	192	7
Vivry,	384	250	245	5
<b>Canton de Saumur, N.-O.</b>				
Clément-des-Lev. (S)	493	312	265	40
Lambert-des-Lev. (S)	478	507	277	27
Martin-de-la-Place S.	350	200	186	13
Rosiers,	734	360	302	58
<b>Canton de Saumur, Sud.</b>				
Arlannes,	75	57	48	8
Bagneux,	315	206	149	53
Chacé,	201	142	105	37
Dampierre,	169	122	65	56
Distré,	266	136	94	42
Fontevault,	532	424	372	46
Hilaire-St-Florent S.,	244	107	71	35
Montsoreau,	306	217	207	10
Parnay,	190	158	141	11
Rou-Marson,	165	136	133	2
Saumur (ville),	2713	1483	977	473
Souzay,	235	176	162	7
Turquant,	258	214	210	3

Varrains,	512	201	186	15
Verrie,	103	71	58	13

### Canton de Vihiers.

Aubigné,	157	87	77	10
Cernusson,	117	91	72	19
Cerqueux-s.-Passav.	184	124	118	6
Clézé,	176	138	138	»
Coron,	541	429	403	23
Fosse-de-Tigné (la),	95	68	62	6
Hilaire-du-Bois (St.)	374	251	220	29
Montilliers,	276	139	111	26
Nueil,	552	375	362	13
Passavant,	93	81	56	25
Paul-du-Bois (Saint),	315	171	161	9
Plaine (la),	301	240	236	3
Salle-de-Vihiers (la)	316	246	244	2
Somloire,	272	54	32	1
Tancoigné,	142	104	102	2
Tigné,	384	189	162	27
Trémont,	171	127	124	3
Vihiers,	489	335	122	207
Voide (le),	236	123	88	35

### Canton de Thouarcé.

Allençon-N. D.	151	109	109	»
Les Alléuds,	194	158	158	»
Beaulieu,	347	184	183	»
Brissac,	298	192	157	26
Le Champ,	264	216	216	»
Chanzeaux,	521	520	310	7
Charcé,	203	158	151	7
Chavagnes,	347	190	186	3
S.-Ellier,	97	73	73	»
Faveraye,	295	217	216	1
Faye,	355	221	219	2
Gonnord,	460	325	317	5
Joué-Etiou,	346	263	263	»
S.-Lamb. du-Lat.	428	289	277	9
Luigné,	106	70	69	1
Quincé,	212	154	149	2
Rablay,	186	138	131	2
Saulgé-l'Hôpital,	161	113	113	»
Thouarcé,	499	256	234	22
Vauchrézien,	347	140	136	3

Dans toute la circonscription il y a eu 184 bulletins nuls.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

### DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Saumur, 13 juin 1863, 8 h. 30 m. du m. Le ministre de la marine a reçu hier soir de Queenstown, 12 juin 1863, 6 heures 30 minutes, la dépêche suivante transmise de New-York, 2 juin, par M. de Moutholon, consul général de France aux Etats-Unis:

« Puebla s'est rendue le 17 mai, sans conditions. Nos troupes ont pris 25 généraux, 900 officiers, environ 16,000 soldats.

Le général Bazaine marche sur Mexico.

Contre-amiral Bosse.

Vu:

Le Sous-Préfet de Saumur,

V<sup>o</sup> O'NEILL DE TYRONE.

On lit dans le *Moniteur*:

La nouvelle de la prise de Puebla étant arrivée par voie extraordinaire, les rapports officiels de M. le général Forey, ne peuvent arriver en France que vers le 2 juillet, à l'arrivée du paquebot anglais.

Le paquebot régulier, attendu vers le 15 de ce mois à Saint-Nazaire, a dû quitter probablement la Vera-Cruz le 15 ou le 16 mai, avant que la prise de Puebla y fût connue.

D'après les dépêches privées, la garnison de Puebla aurait capitulé le 17 mai, et dès le 18 une division de l'armée française se serait mise en marche sur Mexico.

La déclaration publiée par sept évêques et intitulée: *Réponse aux consultations adressées relativement aux élections prochaines*, et la lettre écrite le 4 de ce mois par Mgr l'archevêque de Tours au ministre des cultes, viennent d'être déferées au conseil d'Etat pour cause d'abus. (Idem.)

## Variétés.

### CAUSERIE SUR L'ART DENTAIRE.

(Suite et fin.)

Nous l'avons déjà dit: à chaque dent est dévolu, un rôle spécial; essayer de faire tenir aux dents qui restent, l'emploi que tenaient les absentes, c'est les vouer fatalement à une destruction précoce, c'est condamner à l'état morbide ses fonctions digestives.

Il ne faut pas attendre que les dents apparentes disparaissent pour avoir recours à la prothèse dentaire: lorsque les molaires partent, il faut les faire remplacer.

Mais il me manque plusieurs dents, et je digère bien, entendons-nous dire chaque jour. — Non, vous ne digérez pas, il n'y a là qu'un mensonge d'estomac. Or, négligez l'estomac, il prendra bientôt de cruelles revanches.

Desbarreaux disait un jour à deux de ses amis: Seriez-vous de ces fats qui s'amuse à digérer?

Le mot fut trouvé drôle; mais ce qui le fut moins, c'est que Desbarreaux mourut d'une gastrite.

D'autres personnes nous ont dit encore: Je sens bien que mon estomac ne fonctionne plus comme jadis, mais j'ai l'espérance que cela passera. L'espérance! l'espérance est un caustère qui entretient la plaie et l'avive.

Le côté de la question qui intéresse la femme, plus peut-être que celui de la santé, c'est le côté plastique. D'ailleurs, la femme se porte bien, a-t-on dit, tant qu'elle est belle.

Mais peut-elle être belle lorsque les dents lui manquent? L'absence des dents ne déforme-t-elle pas le visage?

Aujourd'hui les femmes le comprennent, et c'est bien exceptionnellement que l'une d'elles viendra dire:

« Je préfère une laideur loyale à une beauté factice. Je suis sincère, moi. »

Dans quel coin du ciel, s'écrierait Diderot, est la planète où une femme parle ainsi?

Sincère, soit! mais vous êtes affreuse! Croyez-vous que ceux qui vous entourent se réjouissent de cette sincérité?

Croyez-vous qu'ils ne vous verraient pas avec plaisir discontinuer d'étaler à leurs yeux une série de brèches hideuses? Ne leur serait-il pas plus agréable de rencontrer dans votre bouche des dents artificielles qui se diapasonneraient avec celles qui vous restent?

Mais tout le monde connaît le désordre de ma bouche, on raillera mes fausses dents.

Non, Madame, et loin de vous railler, chacun vous saura gré de lui avoir épargné un spectacle pénible.

Des dents factices! Eh! qu'importe! Il en est de certains artifices de la parure des femmes comme des fictions de théâtre. — Nous savons bien que ce sont des fictions, elles n'en ont pas moins pour nous tout l'attrait de la vérité.

Enfin, d'autres nous ont dit: « Nous sommes déjà trop vieilles, des dents artificielles nous feraient taxer de coquetterie ridicule. »

Il n'est jamais ridicule de vouloir conserver sa santé; et quand par une vie toute de bonté, de dévouement, d'amour, de sacrifice, on s'est entouré d'affections de toute sorte, c'est un devoir de vouloir conserver sa vie, ne fût-ce que pour nous conserver à ceux qui nous aiment.

Puis, trop vieille avez-vous dit, est-ce qu'il y a des femmes vieilles? à quel âge donc commence la vieillesse pour la femme? La femme n'a jamais que l'âge qu'elle paraît avoir.

SICARD, chirurgien-dentiste,

6, rue Royale, à Tours.

HOTEL BUDAN, le 15 de chaque mois.

### ATELIER DE PHOTOGRAPHIE.

M. SEBIRE, DE NANTES.

Rue Saint-Nicolas, 83,

Ancienne maison du Comptoir d'Escompte.

### BULLETIN FINANCIER.

La liquidation de fin mai a été difficile et laborieuse; la semaine entière y a suffi à peine; la place s'est trouvée plus chargée qu'on ne le supposait, les acheteurs n'ayant pas voulu se liquider en baisse pendant les der-

niers jours du mois. Il en est résulté une tension funeste du report, qui a découragé les acheteurs et déorganisé le marché.

Les grandes institutions de crédit ont toutes été affectées cette semaine. On a détaché le coupon de 100 fr. sur le Crédit mobilier français, et de 40 fr. sur le Mobilier espagnol. Mais bien que cette circonstance ait rendu le prix de ces valeurs beaucoup plus accessible, il ne s'est pas produit des symptômes actifs de reprise. La Banque de France a fléchi de 25 fr. à 3,450, le Crédit

foncier de 25 à 1,425. Les chemins de fer français sont délaissés et sans variations; quelques-uns ont déjà perdu leur report; les améliorations sont insignifiantes. L'Orléans ancien a fléchi de 6 25, le nouveau a monté de 1 25; le Nord a monté de 2 50 à 1,035. Le Lyon a été très-offert pendant quelques jours, mais il se relève présentement. Le Midi reste à 755, en baisse de 7 50. Les fonds étrangers sont assez bien tenus. L'Emprunt italien, recherché par les petits capitaux, se soutient

au-dessus de 73 fr. La brochure publiée sous le titre « de la situation financière de l'Italie » a produit un grand effet. Elle fait ressortir d'une manière frappante les grandes choses accomplies en matière de finances par M. Minghetti, qui mérite d'avoir son nom inscrit à côté de celui de Cavour dans la mémoire reconnaissante de l'Italie. Les fonds Autrichiens sont fermes. MM. de Rothschild frères, qui ont pris le solde de l'emprunt d'Autriche de 200 millions de florins, du 15 mars 1860, vien-

nent de faire connaître au public les conditions de cet emprunt, qui sont ou ne peut plus avantageuses pour les prêteurs. Il se divise en effet en obligations de 500 florins, remboursables en 57 années à partir de 1860, et participant deux fois par an à des tirages de primes dont la première est de 300,000 florins. En outre, de ces chances considérables, les obligations jouissent d'un intérêt de 5 0/0. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Écho Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Étude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIERE**  
APRÈS DÉCÈS.

Le lundi 15 juin 1865, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans l'ancien magasin de M<sup>me</sup> veuve Poisson, rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 1, à la vente publique aux enchères de différents objets mobiliers dépendant de la succession de M. Laurence, ancien caissier de la recette générale à Angers.

Il sera vendu :

Pendule bronze doré, un buste de Napoléon, premier consul, en biscuit de Sèvres, le pied en porcelaine id., un autre buste aussi en biscuit, un verre d'eau en cristal, plateau à glace en cuivre doré, une grande quantité de gravures anciennes et de lithographies, plusieurs de Charlet, une bibliothèque en arajon et environ 200 volumes, reliés et brochés, d'ouvrages divers, notamment les œuvres de Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Racine, etc., baromètre, forme ovale, un sac d'anciennes monnaies, secrétaire, fauteuils, chaises, canapé, draps, etc.

À la suite de cette vente, il sera vendu, une quantité de beaux tableaux à l'huile, sur toile et sur bois, belles gravures, un tour d'amateur complet, et ses outils, presse à rogner, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

**VENTE**  
APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 21 juin 1865, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans les ateliers joignant l'usine du sieur Passedoit, mécanicien, à Saint-Lambert-des-Lévées, près Saumur, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets dépendant de sa faillite, à la requête de MM. Kerneis et Arnau-deau, syndics de ladite faillite.

Il sera vendu :

Enclumes, étaux, établis, marteaux, machines à percer et à cintrer, four à réchauffer, forge, grue, outils de toutes sortes, crics à vis et à charriot, machines à battre le blé, charnières, pompes d'épuisement, quantité d'autres instruments agricoles, essieux, roues, acier, fer, vis, etc.; un grand angar, courroies, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
OU A LOUER,

UN JARDIN, entouré de murs, situé à la Croix-Verte, en face l'hôtel de la Croix-Verte, ayant 10 mètres de large sur 46 mètres de long, planté de 60 arbres fruitiers.

Les murs de façade sont disposés pour bâtir.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (295)

Étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

UNE TRÈS-JOLIE PROPRIÉTÉ, Située à Chaintres, commune de Danpierre,

Appartenant à M. Perrineau.

Maison de maître, vastes servitudes, grandes caves. Enclos contenant 49 ares environ, parfaitement arbrutés.

Toutes facilités seront données pour les paiements.

S'adresser à M<sup>e</sup> Leroux, notaire, et pour visiter les lieux à la propriété. (505)

Étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

1<sup>o</sup> UNE GRANDE MAISON, entièrement neuve, occupée par un café et un hôtel, parfaitement achalandés, tenus par M. Duclos;

2<sup>o</sup> UN TERRAIN, y attenant, ayant façade sur la rue de l'Ancienne-Gare;

Le tout situé en face la gare des voyageurs, au coin de la route de Rouen et de la rue de l'Ancienne-Gare.

La maison est d'un revenu de 1,800 francs, susceptible d'augmentation.

Le terrain n'est point loué et pourra être vendu par lots, au gré des acquéreurs.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (544)

Étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, et M<sup>e</sup> CHAPIN, notaire à Angers.

**A VENDRE**

LA TERRE DE NAZÉ, à 8 kilom. de Saumur (Maine-et-Loire).

Cette terre, parfaitement boisée, contient 57 hectares 7 ares.

Château entièrement neuf, style gothique, entouré de douves; parc à hautes futaies; prés, vignes, terres arables.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au château de Nazé et à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (526)

Étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ de produit et d'agrément,

Dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve GIRARD DELAUNAY.

Cette propriété, située à Varrains, Grand-rue de Varrains à Champigny, comprend : une grande maison divisée en deux corps de bâtiments et servitudes, cour;

À la suite, jardin de 22 ares environ, planté d'arbres fruitiers et de charmilles, et un hectare de terre labourable.

Le tout, enclos et en un seul tenant, joint au nord la Grand-rue de Varrains à Champigny, au levant MM Pimot, Denieau et Girardeau, au midi et au couchant M. Eugène Lambert.

On pourrait entrer de suite en jouissance.

S'adresser, soit pour visiter les biens, soit pour traiter et tous autres renseignements, à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (527)

Étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> avril 1865,

**VASTES ÉCURIES**

Pouvant contenir 50 chevaux, situées à Saumur, rue de la Mare-Maillet, et récemment employées pour le service de l'École de Cavalerie.

Grande cour devant les écuries, fosse à fumier, puits avec pompe. Le tout est enclos de murs.

S'adresser à M<sup>e</sup> Laumonier, notaire. (237)

Étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Un JARDIN avec MAISON, à Saumur, levée Saint-Lazare, joignant MM. Fournée et Perdrian.

S'adresser audit M<sup>e</sup> CLOUARD. (528)

Étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Présentement,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue des Patens, joignant au nord M. Dumoustier, et au midi la Gendarmerie.

S'adresser à M. DUMOUSTIER ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (529)

Étude de M<sup>e</sup> AUDOUIN, notaire à Nueil.

**A LOUER**

POUR LA TOUSSAINT 1865.

**LES MOULINS**

A EAU ET A VENT

**DE BEAUREPAIRE**

Commune de Clerf.

Comprenant 4 paires de meules, avec 6 hectares de terrain.

S'adresser à M. JUDES, garde de la terre de Beaurepaire, ou à M<sup>e</sup> AUDOUIN, notaire à Nueil. (557)

**A AFFERMER**

A L'ADJUDICATION

En l'étude de M<sup>e</sup> Courtois, notaire à Brézé,

Le dimanche 21 juin 1865, à deux heures après midi,

Les

**BELLES FERMES**

Ci-après dénommées,

Dépendant de la terre de Brézé.

1<sup>o</sup> Le MOULIN DE BAFFOUX, situé sur le canal de la Dive, commune de Brézé, y compris 5 hectares 35 ares de prés; plus 2 hectares 50 ares de terre et jardins, ou environ, situés autour dudit moulin. — Entrée en jouissance le 24 juin 1864

2<sup>o</sup> La FERME DE BELLEVUE, située sur les communes de Brézé et Epieds, d'une contenance de 25 hectares 11 ares 95 centiares en terre labourable, prés et pâturages. — Entrée en jouissance pour l'ouverture des guérets, en mars 1864.

3<sup>o</sup> La FERME DE BELLE-CHASSE, située sur la commune de Brézé, d'une contenance de 28 hectares 78 ares 56 centiares de terres labourables et prés, et 55 ares de vignes. — Entrée en jouissance, en mars 1864.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser à M. VOLLAND, régisseur de la terre de Brézé, et, pour voir les lieux, aux Gardes. (541)

**A VENDRE**  
OU A LOUER

Avec ou sans outillage,

**UNE GRANDE USINE,**

Anciennement exploitée par le sieur PASSEDOIT,

Située à la Croix-Verte, près Saumur.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. (292)

**A VENDRE**  
**OUTILLAGE**

De forges, tours, ajustage et menuiserie.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. (291)

**A VENDRE**

MATÉRIAUX provenant de démolitions de maisons, rue Neuve-Beaurepaire : tuiles, bois de charpente, menuiserie, etc.

S'adresser à M. PRÉTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (297)

**A LOUER**

Très-jolie MAISON avec jardin et une pièce d'eau, à Saumur, en face de la gare des marchandises.

S'adresser à M. NANCEUX. (596)

**BON BILLARD**  
**A VENDRE**

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes, demande un CLERC expéditionnaire. (517)

UNE MAISON de commerce en VINS et en GRAINS demande un EMPLOYÉ.

S'adresser au bureau du journal.

**AVIS.**

M. ROUSSELOT, débitant de tabac, rue Royale, a obtenu un dépôt auxiliaire de PAPIER TIMBRÉ de toute espèce. (547)

**LE MEILLEUR SOUFFLET,**

pour

LE SOUFRAGE DE LA VIGNE, est sans contredit le

**SOUFFLET NEVEU, ÉLIE,** Ferblantier,

Rue du Portail-Louis, à Saumur.

Même maison : CORNET CADEOT.

Le Soufflet Neveu se trouve chez le fabricant et chez les principaux ferblantiers et quincailliers (548)

**GUÉRISON RADICALE DES HERNIES.**

Parmi les découvertes qui méritent l'attention des médecins et des malades, nous signalerons la méthode de M. PIERRE SIMON pour la guérison radicale des hernies ou descentes, rendant inutile l'usage des bandages, et des pessaires sans dérangements ni régime. Pour plus amples renseignements, voir l'instruction qui sera envoyée franco par la poste aux personnes qui en feront la demande par lettre affranchie. Cette instruction contient un grand nombre de certificats des plus honorables anciens et nouveaux.

S'adresser à M. SIMON fils, et successeur de Pierre Simon, bandagiste-herniaire au Herbiers (Vendée).

NOTA. — Le véritable secret de Pierre Simon, étant tombé exclusivement dans les mains du seul héritier de son nom, nous prions le lecteur de se défier de toute autre annonce sur la guérison des hernies. (531)

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 11 JUIN.			BOURSE DU 12 JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	69 25	» 10	» »	69 40	» 15	» »
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	97	» »	» »	97	» »	» »
Obligations du Trésor. . . . .	457 50	» »	1 25	457 50	» »	» »
Banque de France. . . . .	3450	» »	» »	3450	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1400	» »	» »	1410	» »	» »
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	1325	» 10	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole. . . . .	720	» »	5 »	725	» 5	» »
Crédit Mobilier. . . . .	1232	50 17	50 »	1225	» »	7 50
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	735	» »	» »	735	» »	» »
Orléans (estampillé). . . . .	995	» »	2 50	996 25	1 25	» »
Orléans, nouveau. . . . .	812	50 »	» »	812 50	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1036	25 1 25	» »	1035	» »	1 25
Est. . . . .	500	» 1 25	» »	500	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	1041	25 »	1 25	1040	» »	» »
Midi. . . . .	741	25 11 25	» »	742 50	1 25	» »
Ouest. . . . .	522	50 2 50	» »	525	» 2 50	» »
Genève. . . . .	445	» 5 »	» »	450	» 5 »	» »
Dauphiné. . . . .	450	» »	» »	450	» »	» »
Ardennes. . . . .	476	25 »	» »	» »	» »	» »
Algériens. . . . .	498	75 »	» »	500	» 1 25	» »
C <sup>o</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1760	» »	5 »	1760	» »	» »
Canal de Suez. . . . .	520	» 5 »	» »	520	» »	» »
Transatlantiques. . . . .	545	» »	2 50	540	» »	5 »
Autrichiens. . . . .	465	» »	» »	465	» »	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	577	50 2 50	» »	576 25	» »	1 25
Victor-Emmanuel. . . . .	425	» »	» »	425	» »	» »
Russes. . . . .	435	» »	» »	» »	» »	» »
Romains. . . . .	445	» 2 50	» »	445	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	755	» 20 »	» »	745	» »	10 »
Saragosse. . . . .	717	50 »	7 50	740	» »	» »
Portugais. . . . .	550	» 1 25	» »	545	» »	5 »
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>						
Nord. . . . .	312	50 »	» »	312 50	» »	» »
Orléans. . . . .	310	» »	» »	311 25	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	307	50 »	» »	307 50	» »	» »
Ouest. . . . .	303	75 »	» »	303 75	» »	» »
Midi. . . . .	306	25 »	» »	305	» »	» »
Est. . . . .	295	» »	» »	295	» »	» »